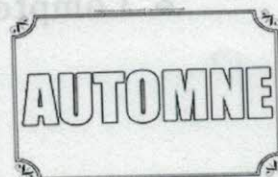




BULLETIN MUNICIPAL de SACQUENAY



« Pourtant que la montagne est belle, Comment peut-on
s'imaginer, En voyant un vol d'hirondelles, Que l'automne
vient d'arriver ? »

Jean Ferrat



SOMMAIRE

- ❖ Vie du conseil municipal
- ❖ Compte-rendu du conseil municipal
 - ❖ Articles parus
 - ❖ Infos
 - ❖ Conseil numérique
 - ❖ Manifestation à venir
 - ❖ Repas de Noël
 - ❖ Sport
 - ❖ Détente

Vie du conseil municipal

La rentrée scolaire est faite depuis 1 mois, tous petits et grands se remettent au travail et nous savons que leurs enseignants vont faire de leur mieux pour doter vos enfants des fondamentaux nécessaires à leur réussite, de développer leur curiosité intellectuelle, de renforcer leur plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

Après un été « sécheresse », voici que nous avons trop de pluie, difficile pour les travaux de la terre d'être toujours opérationnel. Pourtant cette sécheresse nous a permis de tester le pompage d'eau à la station de Percey. Bonne nouvelle, nous avons de quoi tenir tout en vendant l'eau à Fontaine-Française. C'est rassurant ! Dans le domaine des travaux, nous avons obtenu le permis de construire pour l'agrandissement de la salle des fêtes. L'appel d'offres des entreprises va être lancé car nous aimerions déposer nos demandes de subventions en 2025 en vue des restrictions annoncées pour 2026...

- L'école avait besoin de travaux importants : l'électricité n'était plus aux normes, les accès non sécurisés, la ventilation obligatoire non réalisée. Nous avons donc prévu de modifications conséquentes pour l'été 2026.

- Le lotissement de la Cras sera bientôt prêt à la vente et le transformateur posé près du réservoir de la Cras doit être opérationnel début 2026.

- Le conseil a décidé de donner les noyers morts route de Chaume et de la Chausserie comme bois de chauffage. S'inscrire en mairie.

- Petite info pour les marcheurs : moitié du troupeau de moutons arrivera mi-décembre et début de l'année pour l'autre moitié.

- Les personnes qui coupent les affouages devront respecter la date limite du 30 juin pour le débardage, sinon le stérage se fera d'autorité.

- L'entreprise PAUFFARD ne peut plus traiter nos rives d'eau et trottoirs, aucune solution efficace ne remplace le désherbage. Le conseil municipal demande aux habitants de nettoyer devant leurs bâtiments et habitations.

Un merci tout particulier à Jean-Claude FRIONNET qui a acquis sur le vide-grenier d'août, deux tableaux peints par Gilbert GUYOT et les a offerts à la commune. Ils feront partie des lots du prochain 14 juillet. MERCI !

Le repas des aînés aura lieu le samedi 13 décembre. Les membres du conseil ont souhaité que l'on revienne sur les invitations. Désormais, les personnes qui n'ont pas encore 68 ans pourront y participer en s'acquittant du prix du repas (voir bulletin d'inscription).

« Ayez toujours des pensées positives. La joie ne peut s'épanouir dans un terrain de peur ».
Auteur inconnu mais oh, combien réaliste ! Je vous souhaite donc des pensées et des actions positives qui que vous soyez, ou que vous soyez pour le plus grand bien de tous.

Le Maire, Jean-Noël TRUCHOT

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025 à 20 HEURES

Présents : Tous sauf SABIN Marjorie (Pouvoir à Benoît MEOT)

DELIBERATION : Convention avec Ingénierie Côte d'Or le département (ICO) utilisation de son service numérique . Avis favorable du conseil .

DELIBERATION : Approbation du devis de Philippe MICHAUD pour conduire l'appel d'offres et les travaux de rénovation de la grange de la maison HUCHEROT . Avis favorable du conseil .

DELIBERATION : Approbation des devis ESTIVALET Thierry , François et SARL TC confort en vue de la rénovation de l'école et établissement d'une convention d'analyse énergétique du patrimoine . Avis favorable du conseil .

DELIBERATION : Appui de la démarche de Mylène PECLET pour faire valider une décision permanente de stationnement de sa résidence mobile aux champs aux rats , unanimité du conseil .

DELIBERATION : Validation du rapport triennal du suivi de l'artificialisation des sols de la commune.

DELIBERATION : Proposition des coupes de notre forêt communale pour l'exercice 2026 .

DELIBERATION : Extension électrique pour alimenter le pavillon de l'envieuse , affectation du reste à charge au pétitionnaire . ROHRER Elisabeth .

QUESTIONS DIVERSES :

-Aménagement du terrain derrière la salle des fêtes ;

-Bilan affouages 2025 , vu le retard de débardage , le conseil décide de chiffrer le stérage d'autorité .

-Réparation de la borne arrachée sur la place de la charme , procédure en cours .

-Bilan 14 Juillet et évolution possible . Le conseil reporte la décision en 2026 avec de nouveaux membres .

-Désherbage des rives d'eau de la commune . Le conseil rappelle qu'une délibération ancienne charge les habitants de nettoyer devant leur maison .

-Noyers morts rte de chaume et à la chausserie . Le conseil charge le Maire d'étudier le marché actuel

-C.R conseil com com des 1.7 et 4.8

-Repas des anciens , le conseil décide de le fixer au samedi 13 Décembre 2025

FIXE , la prochaine réunion au Lundi 3 Novembre 2025 à 20 heures

Le Maire

JN TRUCHOT

Articles parus

Samedi 23 août, à la mairie de Sacquenay, Jean-Noël Truchot, premier adjoint, a procédé au parrainage civil d'Alexandra Maignier, âgée de 6 ans habitante de Sacquenay. Ses parents Sébastien Maignier et Laetitia Fagett épouse Maignier ont choisi le baptême républicain pour leur fille. Pierre Michel Grimbert est le parrain et Océane Maignier est la marraine.



Le père Etienne Clément, en partance pour Rome, a dit au revoir aux fidèles

C'est l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Sacquenay qui a été choisie par le père Etienne Clément, curé des paroisses de Fontaine-Française et Selongey, pour un au revoir aux fidèles avant de rejoindre Rome.

Dimanche 31 août, en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Sacquenay, lors de la messe dominicale, le père Étienne Clément a pu dire au revoir à ses fidèles paroissiens de Fontaine-Française et Selongey.

Pourquoi ? Car le père Étienne Clément part en mission d'études bibliques de théologie le 8 septembre à Rome, au séminaire français, où il sera certainement l'un des séminaristes les plus âgés. Il s'en va pour au moins deux ans.

Le père Étienne Hache prend le relais

En effet, son successeur, le père Étienne Hache est nommé prêtre des paroisses de Fontaine-Française, Mirebeau-sur-Bèze et Pontailler-sur-Saône. Il logera à la cure de Mirebeau-sur-Bèze, où aura lieu sa messe d'installation dimanche prochain au sein de l'église de la Nativité.

Lors de sa dernière et très longue homélie, le père Étienne Clément a souhaité la bienvenue aux nombreux paroissiens. Il a d'abord adressé un *mea culpa* teinté d'humour et délivré un message d'espoir : « Je n'ai jamais pu prendre la dernière place lors des repas pris en commun. Il ne faut pas dire que je suis irremplaçable. Je suis loin de la perfection. J'ai blessé de nombreuses personnes. Je suis loin d'être

ponctuel. Je demande pardon aux personnes que j'ai pu doubler sur la route... »

Le prêtre s'est dit heureux du bout de chemin parcouru au milieu des fidèles des deux paroisses : « Ce chemin m'a paru trop court. »

Il aura des cours et des examens en italien

Il a invité les paroissiens à faire confiance aux nouveaux prêtres. La paroisse de Selon-

gey est désormais associée à celle d'Is-sur-Tille (desservie par le père Albert Zoungwana). Mais les églises de Chazeuil et Sacquenay restent rattachées à Fontaine-Française.

Angélique Carboni, fidèle paroissienne, a remis des cadeaux au père Étienne Clément, qu'il pourra emmener à Rome. Parmi eux, une magnifique icône sur tissu représentant la Visitation, un album photo et un livre d'or.

En Italie, il devra se soumettre à la vie en communauté après cinq ans de liberté. Les cours seront en italien. Il devra passer des examens et être noté.

Ses notes seront envoyées à l'archevêché de Dijon. « Je vais devoir me remettre à niveau en grec et en hébreu, ce n'est pas gagné », glisse le futur séminariste romain. « Je reviendrai à Dijon pour Noël, pour Pâques et aux vacances d'été. Dans deux ou trois ans, je devrais être de retour comme prêtre ou comme vicaire dans une paroisse encore non définie. »

Infos

L'école a repris pour 6 CM 1 et 15 CM 2 pour des écoliers venus d'Orville, Véronnes, de Chazeuil et ... Sacquenay. Une fois par mois, ils auront classe en pleine campagne pour « les reconnecter à la nature » nous a dit la maîtresse. Bonne année scolaire !



Infos de Fred GAGNE : À l'occasion des Journées Portes Ouvertes des ateliers d'artistes **POAA, les 04-05 octobre**, je vous invite à découvrir mon univers à ECO, mon atelier situé à Sacquenay, village où je vis et m'implique depuis quatorze ans. Canadien installé en France depuis 2001, j'ai fondé et je gère toujours ce lieu avec la volonté d'en faire un espace ouvert à tous, dédié à la création, au partage et à la rencontre.

Depuis plus de 12 ans, ECO est un acteur vivant et engagé au cœur de la commune : j'y ai réalisé quelques fresques qui jalonnent le village, et l'association propose des cours, ateliers et stages pour enfants et adultes à des tarifs solidaires, et ouvre ses porte aux écoles et collèges voisins. L'atelier accueille également d'autres artistes en résidence et en exposition, favorisant ainsi échanges et collaborations.

Pour la première fois en dix ans, je présente une exposition personnelle réunissant mes travaux récents : peintures à l'huile, collages et sérigraphies, nourris par mon expérience en Antarctique, accompagnés d'une sélection d'œuvres d'artistes régionaux, nationaux et internationaux issus de ma collection personnelle.

Ces journées seront rythmées par des visites, conférences, soirées et une buvette associative, offrant un moment convivial et chaleureux en présence de l'artiste au cœur de ce lieu vivant.

Vous aimez jouer aux cartes, au scrabble, rami ou autres jeux ?

Rejoignez l'association des 3 fontaines les jeudis après-midi à 14h à la mairie, vous serez les bienvenus !



PLAN DE CHASSE BOIS DE SACQUENAY

SAMEDI SANS CHASSE EN BATTUE :

LE SAMEDI 1 NOVEMBRE

LE SAMEDI 8 NOVEMBRE - LE SAMEDI 29 NOVEMBRE

LE SAMEDI 13 DECEMBRE - LE SAMEDI 20 DECEMBRE

LE SAMEDI 3 JANVIER - LE SAMEDI 24 JANVIER

LE SAMEDI 31 JANVIER - LE SAMEDI 14 FEVRIER

CHASSE TOUS LES SAMEDIS DU 18 OCTOBRE 2025 JUSQU'AU 28 FEVRIER 2026 INCLUS



Nouvel escalier montant au cimetière



Le décret du 27 juin 2025 étend l'interdiction de fumer aux abribus, aux parcs et jardins publics, aux plages, aux abords des bibliothèques, des enceintes sportives et des établissements d'enseignement primaire et secondaire, ainsi qu'aux lieux d'accueil et hébergement des mineurs. Il renforce les sanctions en cas de vente de produits du tabac et du vapotage aux mineurs, qui constitue désormais une contravention de cinquième classe.

Attention ! Date de la dernière journée de l'année consacrée à la **collecte des déchets amianté** sur la déchèterie d'Is-sur-Tille. Elle se déroulera le samedi 4 octobre de 8 h à 12 h. Les usagers souhaitant déposer leurs déchets amiantés doivent obligatoirement s'inscrire auprès du SMOM Tel : 03 80 95 21 10 Ligne fixe : 09 78 24 96 24

AYANT UNE FORTE DEMANDE DE LOCATIONS DE LOGEMENTS, LA MAIRIE INFORME LES PROPRIÉTAIRES QUI VEULENT RÉNOVER, ISOLER DES BÂTIMENTS, A SE RENSEIGNER À FRANCE-SERVICE, IS SUR TILLE POUR DES AIDES ÉVENTUELLES.

TÉLÉPHONE 03 80 95 47 70 OU PAR COURRIEL À L'ADRESSE MAIL :
MSAP.ISSURTILLE@HOTMAIL.COM

Le conseil numérique

Qu'on l'apprécie ou qu'on s'en méfie, l'intelligence artificielle s'immisce partout. Certains escrocs, hélas, l'utilisent pour créer des pièges diffusés sur les réseaux sociaux...

Une grand-mère esseulée le jour de son anniversaire, un enfant ignoré, un visage triste et un texte émouvant... Vous avez peut-être déjà croisé ce type de post, notamment sur Facebook. Il s'agit d'une **escroquerie** dont l'unique but est de vous faire **interagir avec la publication** : il suffit que vous postiez un commentaire compatissant ou même que vous mettiez un "like" au post pour devenir une **"cible à brouteurs"**.

Vous recevrez alors un commentaire ou un message d'une personne que vous ne connaissez pas et qui affirme vouloir discuter avec vous. Ne tombez pas dans le piège ! Il s'agit d'un escroc (le fameux "brouteur") qui va tenter de faire de vous la victime d'une **arnaque aux sentiments**, dont l'objectif ultime est de vous extorquer de l'argent (parfois au bout de plusieurs mois !).

Les **photos générées par IA** sont de plus en plus réalistes et difficiles à détecter au premier coup d'œil. Au moindre doute, abstenez-vous ; et de manière générale, évitez d'interagir sur les réseaux sociaux avec les personnes que vous ne connaissez pas.

Hélène MEIGNIN

Conseillère numérique

numerique@tille-venelle.fr

06 38 40 78 22



Infos : Concernant des dates d'ateliers numériques, Hélène MEGNIER vous propose de venir : les mardis 18, 25 novembre puis 2 décembre de 9h à 11h, à la mairie de Sacquenay.

Choisissez votre programme ! Les participants proposeront leurs idées lors de la première séance, autour d'un café, puis les sujets seront abordés lors des séances suivantes (un créneau pourra être consacré aux questions individuelles au besoin). Les inscriptions se font toujours au 06 38 40 78 22 ou par mail à l'adresse numerique@tille-venelle.fr



MANIFESTATIONS à VENIR



Commémoration de l'armistice de 1918.

Nous vous donnons rendez-vous pour la cérémonie,
place du monument à 11h30 le mardi 11 novembre suivi de l'apéritif.

Le Bleuet de France « rappelle l'uniforme bleu horizon » des jeunes recrues qui arrivaient sur les champs de bataille. Ces soldats étaient surnommés les « Bleuets » par opposition aux « Poilus » qui étaient dans les tranchées depuis un bout de temps. Le bleu de la fleur rappelle aussi « la première couleur du drapeau tricolore ».

Cette petite fleur était, avec le coquelicot, l'une des rares à pousser dans les tranchées et sur les champs dévastés, malgré la boue. Ces deux fleurs apportaient des notes de couleur dans un paysage apocalyptique. D'ailleurs, les pays anglophones ont, eux, adopté la petite fleur rouge pour commémorer l'Armistice.

L'association des petites Graines propose le dimanche 23 novembre à 16h à la salle des fêtes un spectacle gratuit à ne pas manquer !

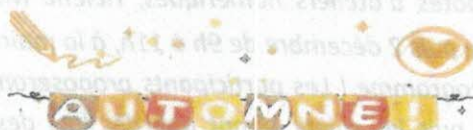
Pour le **jeune public** la compagnie Manie présentera les « Parenthèses circassiennes » : l'aboutissement de collaborations avec des circassiens et des musiciens. La musique est rendue visuelle et le cirque devient sonore.

Un dialogue entre le cirque et la musique : Ça balance, déhanche pour un concert-spectacle qui mêle jonglage, magie, roue et acrobatie sur des cadences aux influences multiples.

Un dialogue permanent entre la musique et le cirque pour donner un cabaret intense servi avec humour !



L'association **ASSAFRIQUE** ne fera plus son traditionnel loto, mais continue ses actions auprès des enfants parrainés dans les écoles du Burkinafaso. Pour tout renseignement s'adresser à Bernard HECHTER rue de la Cras.



«... L'automne nous invite à ralentir, à apprécier les instants présents. Saison de récolte et de transition, elle est riche en symboles, le premier est l'équinoxe d'automne, qui représente un équilibre entre le jour et la nuit. Elle est également associée à des récoltes telles que les pommes, les poires, les châtaignes mais aussi les raisins et les citrouilles. La période des vendanges, où l'on récolte les raisins pour la fabrication du vin, est d'ailleurs un événement marquant de l'automne en France... »



REPAS DES AINES

2025

Samedi 13 décembre à 12h15

Toutes les personnes de Sacquenay -y compris les résidences secondaires- de plus de 68 ans sont invitées gracieusement au traditionnel repas servi par la municipalité à la salle des fêtes . Les personnes de 60 à 68 ans y sont également invitées moyennant une participation de 30€.

Attention ! la mairie tiendra compte uniquement des inscriptions au repas OU au colis signalés sur le bon ci-dessous.

Faute d'inscription, il n'y aura ni colis, ni repas.

Les personnes en maison de retraite n'ont pas besoin de s'inscrire, un colis leur sera apporté.

(coupon à découper et retourner pour le **1er décembre 2025** à la mairie)

REPAS DES AINES ou COLIS des AINES (barrer la mention inutile)

NOM:

PRENOM:

AGE :

ADRESSE:

HABITANT participe au repas

☐

RESIDENT SECONDAIRE repas

☐

NOMBRE de PERSONNES:

X 30€ =



Règlement joint avec l'inscription

Joyeux
Noël

Joyeux
Noël



Vous voulez faire des performances physiques ,
garder ou tout simplement entretenir votre
forme, n'hésitez pas , rejoignez les activités
sportives suivantes et vous aurez la « pêche » !



Activités : cotisation à l'année

Cardio Dance jeudi 20h/21h	85 €
Gym Energy jeudi 19/20h	85 €
Pilates-Yoga mercredi 18h/19h	120 €
	Sous total
	A partir de 2 activités- 10%
Licence obligatoire Gym et Yoga/Pilate	31 € (moins de 18 ans = 24€)
	Total

Joindre à votre inscription :

Votre chèque ou vos chèques pour les paiements en plusieurs fois au nom de l'assos des petites !

Confirmation de virement ASSO DES PETITES GRAINES

IBAN : FR76 1027 8025 2600 0200 9920 321 / BIC : CMCIFR2A objet : nom du/des cours

N'hésitez à demander pour les autres options.

Cotisation d'une licence à l'EPGV

Mail : assoslespetitesgraines@gmail.com Tel Virginie 0610141696 Céline : 0658878925

PELE-MELE

Est-ce que personne ne trouve étrange qu'aujourd'hui des ordinateurs demandent à des humains de prouver qu'ils ne sont pas des robots ?

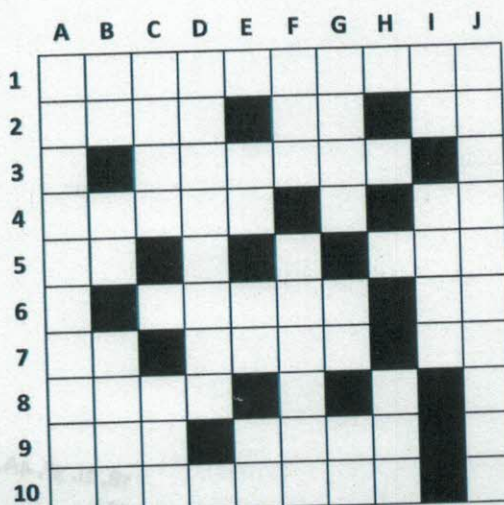


POUR PLUS DE GLAMOUR, LES STARS UTILISENT PARFOIS UN PSEUDONYME. RELIEZ LES NOMS DES ACTRICES SUIVANTES À LEURS PSEUDONYMES.

Norma Jean Baker	1	A Bo Derek
Catherine Dorléac	2	B Marilyn Monroe
Sylvette Henri	3	C Anouk Aimée
Mary Cathleen Collins	4	D Whoopi Goldberg
Henriette Rosine Bernard	5	E Judy Garland
Caryn Elaine Johnson	6	F Miou-Miou
Françoise Dreyfus	7	G Sophie Marceau
Léonie Bathiat	8	H Claudia Cardinale
Sophie Maupu	9	I Catherine Deneuve
Claude Joséphine Rose Cardin	10	J Sophie Daumier
Frances Ethel Gumm	11	K Sarah Bernhardt
Élisabeth Hugon	12	L Arletty

Placer tous les mots de la liste ci-dessous dans la grille ci-contre.

2 LETTRES				3 LETTRES		4 LETTRES		5 LETTRES	
ES	IN	RA	SA	CAB	TRI	ETRE	RAVI	SOSIE	
ET	ON	RI	SE	GIN		GUET	RIPA	ATRES	
ET	OU	RI	TE	LOI		NAGE	TARE		
IL	PU	RU		MER		PAIR	OVES		
6 LETTRES				8 LETTRES		10 LETTRES			
DEPUTE				MINISTRE		PRESIDENTS		REPUBLIQUE	
ENTIER				SENATEUR		PROMULGUER			



TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR LES ÉVÉNEMENTS DU XX^e SIÈCLE EN COCHANT LES BONNES RÉPONSES !



1. En 1906, pour la première fois en Europe, le droit de vote est accordé aux femmes, mais dans quel pays ?

- ☐ l'Angleterre
- ☐ la Finlande
- ☐ le Luxembourg

2. En 1922, a été découvert en Égypte le sarcophage de :

- ☐ Ramsès II
- ☐ Toutankhamon
- ☐ Néfertiti

3. La guerre civile d'Espagne s'est déroulée entre...

- ☐ 1930 et 1933
- ☐ 1933 et 1936
- ☐ 1936 et 1939

4. En août 1945, laquelle de ces villes japonaises a été épargnée par la bombe atomique ?

- ☐ Hiroshima
- ☐ Osaka
- ☐ Nagasaki

5. En quelle année la première carte de crédit est-elle apparue ?

- ☐ 1950
- ☐ 1960
- ☐ 1970

6. Quel pays du Maghreb n'a pas accédé à l'indépendance en 1956 ?

- ☐ la Tunisie
- ☐ le Maroc
- ☐ l'Algérie

7. Quel a été le 35^e président des États-Unis d'Amérique ?

- ☐ John Fitzgerald Kennedy
- ☐ Harry Truman
- ☐ Richard Nixon



8. Qu'a marqué le 5 août 1964 ?

- ☐ le début de la guerre du Viêt Nam
- ☐ le premier pas de l'homme sur la Lune
- ☐ la proclamation de la République populaire de Chine

9. En 1990, quel homme politique africain est associé à la fin de l'apartheid ?

- ☐ Idi Amin Dada
- ☐ Nelson Mandela
- ☐ Anouar El-Sadate

Soyez gentils avec vos enfants : ayez toujours à l'esprit que ce sont eux qui choisiront votre maison de retraite.



La reine de Selongey

Au nom de Selongey restent attachés ceux de la cocotte-minute (alias l'auto-cuiseur) et de Frédéric LESCURE, alors patron de la SEB.

En dépit d'une flamboyante et attractive réclame :

« J'autorise la distraction sans danger », la cocotte-minute est refusée au salon des Arts Ménagers de Paris en 1954. Ce qui ne l'empêchera pas de connaître par la suite une brillante carrière, aussi bien nationale qu'internationale.

Une soupe de maçon est une soupe, généralement, à base de légumes à laquelle on ajoute de gros morceaux de pain. Très consistante, roborative, elle était censée fournir aux maçons, et d'une manière générale à tous les travailleurs de force, une belle énergie pour effectuer leurs tâches. Autre explication : cette soupe dans laquelle la cuillère peut tenir debout avait la consistance du ciment.



[illegible]

Histoire
1. la Finlande, 2. Toutankhamon, 3. 1936
et 1939, 4. Osaka, 5. 1950, 6. l'Algérie,
7. John Fitzgerald Kennedy, 8. le début de
la guerre du Viêt Nam, 9. Nelson Mandela.

1. la Finlande
et 1939, 4.
7. John Fitzgerald
la guerre du

3. 2. Toutankhamon, 4. l'Algérie,
Osaka, 5. 1950, 6. le début de
Gerald Kennedy, 8. le début de
Viêt Nam, 9. Nelson Mandela.